



57^{ième} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue interactif avec l'Expert Indépendant sur la République centrafricaine

Intervention du Luxembourg

7 octobre 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union Européenne et remercie l'Expert Indépendant pour son rapport.

Monsieur Agbetse,

Vous témoignez d'avancées importantes en matière de désarmement et démobilisation, mais aussi de l'émergence de nouveaux groupes armés et milices en RCA. Nous faisons écho à votre appel à un processus de paix veillant à la réinsertion socioéconomique durable des combattants. Une meilleure coordination des efforts nationaux, bilatéraux et multilatéraux de désarmement et de développement de capacités sécuritaires fiables et responsables est nécessaire. D'autant plus face aux abus et violations des droits humains qui continuent d'être commises par toutes les parties aux conflits.

La pleine jouissance des droits humains pour toutes et tous doit être au centre de ces efforts. La persistance des cas de traite des filles et des femmes, de violences fondées sur le genre et de violences sexuelles nous préoccupent. L'établissement de mécanismes de responsabilité et de redevabilité fonctionnels, avec le soutien du Haut-Commissariat, est essentiel à la lutte contre l'impunité. Un dialogue national de confiance impliquant toutes les forces vives de la nation est nécessaire pour protéger le progrès accompli.

Monsieur l'expert indépendant,

Le faible niveau de financement du plan de réponse humanitaire d'OCHA, couplé à l'objectif centrafricain et du FMI d'assurer un passage graduel vers la coopération au développement mérite notre attention. Les Centrafricains ont besoin de solutions durables, en ligne avec les objectifs du plan national, le Programme 2030 de l'ONU et 2063 de l'Union africaine.

Quelles sont les priorités les plus urgentes pour aider une population dont les 80 % vivent sous le seuil de pauvreté ?

Je vous remercie.